

# Certificat

## des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N° 2110\_CN\_01862 - V.1

Début de validité de la certification : 13/10/2021

Echéance de la certification : 12/10/2024

ISQ certifie que

**CENTRE REGIONAL FRANCOIS BACLESSE**  
**Numéro de Déclaration d'activité : 25140204714**  
**3 AVENUE DU GENERAL HARRIS 14076 CAEN**  
**SIRET : 78070959800012                      NAF : 8610Z**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail à l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 à l'arrêté du 7 décembre 2020 relatif à la prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification de l'ISQ, version en vigueur

**Pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes :**

- Les actions de formation

**Et pour les sites suivants :**

CENTRE REGIONAL FRANCOIS BACLESSE - 3 AVENUE DU GENERAL HARRIS 14076 CAEN

Pierre PARIENTE  
Président de l'ISQ

